



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

Conseil de l'emploi et de la formation

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS LIÉES AU TRAVAIL AVEC LES ÉQUIDÉS (DALTE)

ÉTAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES POSSIBLES

Par Charlène LOURD & Michel CHAUXEAU

- Origine : Loi du 5 septembre 2018 : « *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ».
- Proposition n° 2 du CEF du 23 septembre 2019 « *Pour une présentation des certifications sous forme de blocs de compétences* ». Évolutions du projet lors des réunions suivantes du CEF.
- Groupe de travail « DALTE » mis en place en novembre 2021, en amont du travail des certificateurs.
- Parmi les objectifs : aider les certificateurs pour la mise en places **d'équivalences** (ou passerelles, allègements) entre certification, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la loi et du maintien, voire du développement, du dispositif de bi-qualifications existant entre le MASA et le MSJOP, notamment dans les sports de nature et les activités équestres.

- Première étape : cartographie descriptive des activités à partir des référentiels en vigueur.
- 21 certifications étudiées, dont 11 de niveau 4 (concernant MASA, MSJOP, FFE et CPNE-EE).
- Classement des activités en 11 « familles » (12 envisagées initialement).
- Première étape achevée à l'été 2022 – Tableau DALTE, note explicative et point d'étape (« Livrable » validé lors du CEF n° 8 du 6 avril 2023).
- Suites envisagées (analyse des doublons, des manques éventuels, notamment) lors du CEF n° 7, d'octobre 2022.
- Suites différées du fait de la mise en place du groupe de travail de la DS (avec animation de CG conseil) pour la rénovation du BP JEPS « activités équestres ».
- Fourniture à la DS et à CG conseils des travaux DALTE en novembre 2022.

Au printemps 2023 :

- La question des équivalences éventuelles, notamment au plan technique (les aspects spécifiquement équestres), n'avaient pas encore été abordée.
- Le projet de CG conseils (3 blocs de compétences pour les BP JEPS, voire 4 dans certains cas (« bloc « cheval » pour le BP JEPS « activités équestres ») est déposé.
- Toutefois, le MSJOP sursoit à une décision et prévoit un « Grenelle de l'emploi et des métiers du sport » pour mieux déterminer les orientations avec l'ensemble des partenaires ministériels et professionnels concernés.
- « Grenelle » tenu le 5 juin ; signature d'une charte de coopération interministérielle et interbranche sur les diplômes et les certifications du champ du sport.
- Des objectifs, une méthode et un calendrier précis (Référentiel commun, correspondances ...)

À l'automne 2023 :

- Pour la mise en œuvre de cette charte, la DS prévoit, le 6 octobre, un premier groupe de travail notamment destiné à « *mieux appréhender les correspondances à établir entre certificateurs* ».
- C'est, en quelque sorte, la suite concrète prévue par DALTE : le « groupe analyse ». Le groupe de travail DALTE peut également être réactivé, si nécessaire, en fonction des besoins des certificateurs, notamment des deux ministères de tutelle.
- Deux questions techniques sans doute déterminantes pour la mise en place d'éventuelles équivalences :
 - du **nombre de blocs** de compétences ...
 - **équivalences ou correspondances ?**

Une réponse, préalable à la suite des travaux, paraît nécessaire.

Merci pour votre attention.

Proposition de débat : ...

